



UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

CONGRES ANNUEL de l'USP
28 au 30 mars 2008 - PARIS

Solidarité sociale

En 1945, au sortir de la Résistance, a été choisi un système de solidarité pour faire face aux dépenses de santé (les biens portants sont solidaires des malades, comme ceux qui ont un emploi de ceux qui n'en ont pas ou plus).

En 2008, ce principe est abandonné, vidé peu à peu de son contenu, conduisant à marche forcée vers un système assurantiel, transférant les dépenses sur les individus (les malades paient pour les malades !).

Sont déjà en place l'euro par acte, et les 18 euros pour examens lourds. Sont arrivés en 2007 l'instauration des franchises sur les médicaments et les transports sanitaires ; leur plafonnement, initialement prévu à 50 euros par an, connaît déjà des dépassements...

Puis, c'est l'inscription dans la convention d'attaques contre les Indemnités Journalières (IJ). Sous prétexte de chasse aux fraudes en matière d'arrêts de travail, la convention introduit le contrôle patronal, non seulement sur les arrêts, mais aussi sur les versements.

Une réforme des A.L.D. (Affection longue durée) est en chantier, qui vise à réduire drastiquement le nombre de bénéficiaires, ce qui aggravera encore les dispositions ubuesques pour demander une A.L.D.

Ces mesures éclatées sont les prémisses d'un nouveau système, à la fois hyper libéral et hyper bureaucratique, que la mise en place des Agences Régionales de Santé va organiser. Elles vont être l'outil d'attribution de parts de marché, de l'abandon de pans entiers du service public, soi-disant non rentable, et donc de la mise à mort de l'idée d'Intérêt Général et de Solidarité.

L'Union Syndicale de la Psychiatrie, réunie en congrès à Paris les 28, 29 et 30 mars 2008, dénonce cette évolution, et participera à tout regroupement citoyen pour la défense de la Solidarité.